

COMPTE-RENDU DE

L'ASSEMBLEE GENERALE.

Vendredi 23 Septembre 2016.

L'Assemblée Générale du « Club des Archers Drouais » s'est tenue le vendredi 23 septembre 2016, au Palais des Sports à Dreux à 19h30.

Etaient présents : l'ensemble du Conseil d'Administration (10 personnes) ainsi que 17 licenciés ou représentants de licenciés mineurs, et 18 procurations avaient été données. Donc un total de 45 personnes pour 84 adhérents : le quorum de 30% est atteint.

Les représentants de la Municipalité étaient excusés.

1) Rapport moral. Jean-Pierre Kergastel, président.

- Après avoir accueilli l'assemblée, JP Kergastel, fait voter le compte-rendu de l'AG de septembre 2015 : il est approuvé à l'unanimité.

- Jean-Pierre Kergastel remercie les adhérents pour leur investissement, les membres du Conseil d'Administration pour leur travail constant, la Ville de Dreux à travers Monsieur Souni, adjoint chargé des Sports, pour leur soutien indéfectible lors de nos compétitions ainsi que le service « Manu-fêtes », nos partenaires : le Crédit Mutuel, la MGEN, France Archerie.

- L'effectif reste sensiblement le même : 84 adhérents avec un tiers de femmes, un tiers de jeunes.

- Les réalisations de la saison 2015. 2016:



a) Les 40 ans de Club, fêtés lors de notre compétition extérieure, en mai 2016 :

- . création d'écusson commémoratifs.

- . gobelets commémoratifs offerts aux compétiteurs.

- . Vin d'honneur et initiation offerts aux représentants de la Municipalité lors de ce week-end de compétition.

b) L'investissement en matériel :

- . achat de 2 feux « chrono-tir »

- . achat de 11 cibles et chevalets

c) L'ouverture de la salle le mercredi : permanence assurée par 4 volontaires, mais non reconduite, faute d'archers intéressés. Les 4 volontaires sont chaleureusement remerciés pour leur présence régulière.

d) Création de la « News Letter », qui a pour but de tenir informé l'ensemble des adhérents sur la vie du club.

e) Les participations du club à divers événements :

- . Forum des Associations à Dreux, en septembre.

- . Le Téléthon en décembre.

- . Baptême de tir à l'arc en janvier.

- . Le Handibasket en mars.

- . Le Théâtre à St Maixme-Hauterive en juin.

- . Les Foulées Drouaises en Septembre.

- . Le Championnat de France FFTA, DR par équipes à Voves en Septembre.

f) L'entretien des structures : terrain de Comteville : réfection des cibles, débroussaillage....



g) Conclusion : de bonnes réalisations, un effort à faire pour obtenir le Label d'Or de la FFTA.

2) Bilan Financier. François Lusurier, trésorier.

- lecture du bilan, approuvé à l'unanimité.
- Eric Mazeau, vérificateur aux comptes, donne son quitus.
- Le vérificateur aux comptes pour l'AG 2017 sera Sébastien Chehere.

3) Bilan Sportif. Vincent Tabourier, responsable de la Commission Sportive.

- Remerciements à tous les compétiteurs : en Officiel, et surtout participation massive des débutants : 7 victoires partagées par 6 archers, archères.
- Chez les confirmés : 88 victoires à tous les niveaux, à partager entre 9 archers, archères.
- Félicitations particulières à Lydie Graveron et Monique Chagot pour leurs titres de Vices-Championnes de France dans leurs catégories, en tir en salle et tir-campagne, ainsi qu'à Eric Mazeau pour ses participations à différents Championnats de France.
- Le tir en équipes : une équipe masculine DR en arc classique, a participé à 2 compétitions régionales.
- L'école de tir : le nombre des débutants reste constant ; leur accompagnement en compétition assuré sur 3 compétitions.

4) Divers.

- Proposition, soumise au vote, d'augmenter la cotisation en septembre 2017, de 5€.



Proposition approuvée à l'unanimité, sauf 1 voix contre.

La cotisation sera donc de 97€ pour les adultes et 72€ pour les jeunes.

- Modifications de 2 articles du règlement intérieur :

. article 3 : suppression de la phrase « il n'y a pas de cours d'école de tir » : votée et approuvée à l'unanimité.

. article 8 : suppression de la phrase « Exception faite.....toutes disciplines confondues » : votée et approuvée à l'unanimité.

5) Projets de la saison 2016.2017.

- Les formations : .1 arbitre en cours de formation.

. 2 assistants-entraîneurs.

- L'accompagnement et la formation des jeunes archers.

- Mobiliser les archers, archères, pour participer à des concours par équipes.

- Maintenir l'engagement du club auprès des animations proposées par d'autres associations, ainsi que la participation aux événements drouais.

- L'accompagnement et la formation des jeunes archers.

- Organisation d'un premier « troc-arc », le samedi 8 octobre, 14h à 17h, dans la salle de tir.

6) RENOUELEMENT DU CA.

Conformément aux statuts, la totalité des membres du CA est renouvelée tous les 2 ans.



Se présentent : Frédérique Charon, Daniel Fichet, Jean-Pierre Kergastel, Dany Le Gall, Carine Le Pellec, François Lusurier, Vincent Poireau, Sylvain Provost, Evelyne Rebeyrol, Vincent Tabourier, Monique Chagot.

Tous sont élus, sauf Dany Le Gall.

Fin de l'AG à 21h30.

Dreux, le 26. 09. 2016.

Jean-Pierre Kergastel, président

Monique Chagot, secrétaire